

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
RÉGISSANT LA MISE À DISPOSITION PONCTUELLE DE BUREAUX ET SALLES DE RÉUNION

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour but de définir les modalités de mise à disposition à titre onéreux de bureaux et de salles de réunion (ensemble, ci-après « les Locaux ») entre l'une ou plusieurs des entités suivantes :

L'établissement ATELIER SUEZ, Société à responsabilité limitée au Capital de 180 020,00€, inscrite au Registre du Commerce de Montpellier sous le numéro B 895 288 249 ayant son siège social au 83 RUE DE SUEZ 34070 MONTPELLIER , représentée par Isabelle PONSY

Les présentes Conditions Générales de Vente prévalent sur d'éventuelles conditions d'achat ou tout autre document ayant une finalité similaire émis par un Utilisateur.

Aucune dérogation aux présentes Conditions Générales de Vente ne sera admise sans l'accord préalable écrit de L'ETABLISSEMENT ATELIER SUEZ, qui pourra les modifier à tout moment, sans préavis. La nouvelle version des Conditions Générales de Vente sera applicable à compter de sa mise en ligne par L'ETABLISSEMENT ATELIER SUEZ, pour les commandes émises après cette mise en ligne. L'ETABLISSEMENT ATELIER SUEZ recommande ainsi à ses clients de prendre régulièrement connaissance de la dernière version des Conditions Générales de Vente applicables.

L'enregistrement d'une commande par L'ETABLISSEMENT ATELIER SUEZ fait naître un contrat moral avec l'Utilisateur, qui sera régi par les présentes Conditions Générales de Vente, que l'Utilisateur déclare ainsi accepter sans réserve.

MISE A DISPOSITION - PRESTATIONS ET équipements INCLUS :

La mise à disposition des Locaux régie par les présentes Conditions Générales de Vente est définie comme la jouissance temporaire et non exclusive des Locaux, non soumise aux statuts des baux commerciaux, des baux de bureaux ou des baux d'habitation, et ne conférant notamment à l'Utilisateur aucun droit à la commercialité, au renouvellement, au maintien dans les lieux ou au paiement d'une indemnité d'éviction.

Les courriers électroniques échangés entre L'ETABLISSEMENT ATELIER SUEZ et l'Utilisateur au titre de l'exécution du contrat de mise à disposition ont valeur probante, sans autre formalité.

Tous les Locaux mis à disposition d'un Utilisateur par L'ETABLISSEMENT ATELIER SUEZ sont équipés d'un bureau ou d'une table de réunion, de chaises, d'un accès internet en wifi, d'un paperboard, et d'un Vidéo-projecteur / écran.

Les horaires de mise à disposition des Locaux correspondent aux horaires d'ouverture et de fermeture de L'ETABLISSEMENT ATELIER SUEZ, sans dérogation (les informations correspondantes sont disponibles sur le site internet « www.coworkingmontpellier.com »).

RENSEIGNEMENTS - RESERVATIONS :

L'Utilisateur peut contacter le service « Réservations » par email à l'adresse :

Modalités de Réservation :

Les réservations de Locaux s'effectuent sur le site internet « www.coworkingmontpellier.com »

La durée minimum d'une réservation d'un Local est d'une journée. Ou d'une heure en soirée. Toutes les locations commencent et se terminent à heure pile (19h00 - 20h00 - 21h00 - ...). Toute heure commencée est due.

Chaque réservation étant personnelle à l'Utilisateur ayant passé la commande, il ne pourra en céder le bénéfice à un tiers, même à titre gracieux. La violation de cette interdiction permettra à L'ETABLISSEMENT ATELIER SUEZ de refuser la mise à disposition des Locaux concernés au profit du tiers, et n'ouvrira aucun droit à remboursement ou indemnisation au profit de l'Utilisateur ou du tiers en cause.

Une demande de modification de réservation par l'Utilisateur sera traitée comme une annulation, aux conditions stipulées à la section « Conditions d'annulation » ci-dessous, et implique une nouvelle réservation.

En cas de nécessité résultant de circonstances imprévues, L'ETABLISSEMENT ATELIER SUEZ se réserve le droit de mettre à disposition de l'Utilisateur un Local différent de celui initialement prévu, à la même adresse. Si l'Utilisateur refuse cette modification du contrat de réservation, il sera procédé comme indiqué au dernier paragraphe de la section « Conditions d'annulation » ci-dessous.

L'ETABLISSEMENT ATELIER SUEZ se réserve le droit d'ajouter aux prix définis, toute taxe, impôt, prélèvement ou autre somme qui serait mise à sa charge au titre de chaque convention de mise à disposition de Locaux.

Modalités DE Règlement :

Toute réservation (simple ou multiple) ne sera enregistrée et validée qu'en contrepartie du paiement du montant total du prix correspondant, au moment de la commande. Ce montant sera facturé et débité immédiatement à l'Utilisateur.

Le règlement par carte bancaire est obligatoire pour les réservations réalisées en ligne sur le site www.coworkingmontpellier.com

En cas de disponibilité immédiate des Locaux (sur place et le jour même), le paiement est requis avant l'entrée dans les Locaux.

Les paiements par chèque ne sont pas acceptés.

Les factures sont émises et adressées aux Utilisateurs sous forme électronique, sauf demande de l'Utilisateur.

En cas de refus de paiement par carte bancaire de la part des organismes bancaires officiellement accrédités, L'ETABLISSEMENT ATELIER SUEZ se réserve le droit de refuser de contracter avec l'Utilisateur concerné.

CONDITIONS D'ANNULATION :

La réservation peut être annulée avant la mise à disposition des locaux par email auprès de l'agence concernée ou à www.coworkingmontpellier.com

Pour être valablement enregistrée et donner lieu, le cas échéant, au remboursement du prix versé, une demande d'annulation devra obligatoirement contenir tous les éléments suivants :

- la raison sociale de l'Utilisateur et les coordonnées transmises lors de la réservation des Locaux
- la date/heure de début de la réservation concernée
- la date/heure de fin de la réservation concernée

L'Utilisateur sera informé de la suite qui sera donnée à sa demande d'annulation. Les modalités de remboursement sont les suivantes : (les délais ci-dessous sont décomptés en jours calendaires.)

- Si, suite à la demande d'annulation le local est reloué par un autre utilisateur à la date présumée de mise à disposition : le prix versé sera intégralement remboursé.

Ce remboursement interviendra dans un délai maximum de 30 jours après réception de la demande d'annulation.

- Si, suite à la demande d'annulation le local n'est pas reloué par un autre utilisateur à la date présumée de mise à disposition : la totalité du prix versé sera conservée par L'Etablissement Atelier SUEZ.

En cas d'annulation de la commande par L'Etablissement Atelier SUEZ, seul un remboursement intégral du prix de la mise à disposition annulée sera dû à l'Utilisateur, à l'exclusion de toute indemnité, pénalité, de tout intérêt de retard ou de tout autre dédommagement, que ce soit en numéraire ou en nature.

CONDITIONS D'OCCUPATION DES ESPACES DE LOCATION

L'Utilisateur ne disposera que des Locaux qui lui auront été attribués au titre de la mise à disposition concernée et s'interdit d'utiliser les locaux mis à disposition de tiers par L'ETABLISSEMENT ATELIER SUEZ ou de s'approprier l'usage exclusif d'espaces dont l'usage est commun aux clients de L'ETABLISSEMENT ATELIER SUEZ, ou réservé à L'ETABLISSEMENT ATELIER SUEZ.

L'Utilisateur s'engage à faire un usage des Locaux et de l'ensemble du mobilier ainsi que du matériel de bureau mis à sa disposition par L'Etablissement Atelier SUEZ, ou auquel il aura eu accès dans le cadre de la mise à disposition des Locaux, qui soit conforme à leur destination d'espaces et d'instruments de travail.

A tout moment, l'Utilisateur devra faire en sorte que le nombre de participants ayant accès aux Locaux mis à sa disposition n'excède pas la capacité d'accueil indiquée sur la grille tarifaire L'Etablissement Atelier SUEZ qui lui aura été remise.

Les activités exercées par l'Utilisateur dans les Locaux doivent être licites, ne pas nuire à L'ETABLISSEMENT ATELIER SUEZ et ne pas troubler les activités des autres Utilisateurs ou des tiers. Notamment, l'Utilisateur s'interdit d'utiliser les locaux pour y organiser des activités artistiques, des expositions, des répétitions de spectacles ou des activités de commercialisation de produits ou de services illicites ou contrefaits.

L'Utilisateur devra restituer les Locaux propres et en bon état.

L'Utilisateur n'est pas autorisé à entreposer dans les Locaux, même à titre temporaire et même s'il s'agit d'échantillons, quelque catégorie de marchandise que ce soit, produits finis ou matières premières, et notamment des denrées périssables, des produits toxiques ou nocifs.

L'Utilisateur n'est pas autorisé à faire séjourner des animaux quels qu'ils soient dans les locaux, même à titre temporaire.

Tous les locaux et les autres espaces accessibles à l'Utilisateurs (dont les halls d'entrée, les, les escaliers, les parkings, les terrasses ...) sont non-fumeur (y compris les cigarettes électroniques), à charge pour l'Utilisateur de faire respecter cette consigne par ses visiteurs et employés.

L'Utilisateur s'engage à respecter les horaires de réservation, d'ouverture et de fermeture de l'agence dont dépendent les Locaux.

En cas d'activités ou de comportement de l'Utilisateur incompatibles avec les règles énumérées ci-dessus, L'Etablissement Atelier SUEZ pourra résilier sans préavis la mise à disposition et exiger la libération immédiate des Locaux par l'Utilisateur, sans préjudice d'éventuelles poursuites à son encontre. Dans ce cas, l'Utilisateur ne pourra prétendre à aucun remboursement du prix ni à aucune indemnité de quelque nature que ce soit.

En cas de défaillance des équipements, d'accès internet et de toutes sortes de fournitures d'énergies ou fluides, L'Etablissement Atelier SUEZ mettra tout en œuvre pour y remédier mais ne pourra être tenue pour responsable d'un dommage quelconque subi par l'Utilisateur. Dans ce cas, l'Utilisateur ne pourra prétendre à aucun remboursement du prix ni à aucune indemnité de quelque nature que ce soit.

Plus généralement, L'ETABLISSEMENT ATELIER SUEZ, ses dirigeants, et employés, ne pourront voir leur responsabilité recherchée par un Utilisateur ou un tiers au contrat de réservation conclu avec un Utilisateur, à raison des pertes ou dommages indirects ou consécutifs, corporels ou incorporels, et quelle qu'en soit la nature ou l'ampleur, subis par l'Utilisateur ou un tiers, résultant de la mise à disposition des Locaux.

DROIT DE RETRACTATION :

Les contrats conclus entre L'ETABLISSEMENT ATELIER SUEZ et les Utilisateurs ne sont pas soumis aux dispositions de l'article L 221-3 du Code de la consommation et, en particulier, ne permettent pas aux Utilisateurs de se prévaloir du droit de rétractation stipulé aux articles L 221-18 à L 221-28 du Code de la consommation.

CONDITIONS D'UTILISATION DE L'ACCES A INTERNET :

L'utilisation du réseau Internet L'Etablissement Atelier SUEZ implique l'acceptation corrélative des Conditions Générales d'Utilisation d'Accès à Internet qui sont disponibles en agence.

ASSURANCE :

L'Utilisateur s'engage à s'assurer à titre personnel pour son séjour dans les Locaux.

L'Utilisateur renonce par conséquent à tout recours contre L'Etablissement Atelier SUEZ et son assureur en cas de dommages causés à ses biens matériels et immatériels quelle qu'en soit leur valeur et quel que soit le dommage survenu ainsi que les conditions dans lequel il s'est produit. L'Utilisateur s'engage à obtenir la même renonciation de son propre assureur.

La responsabilité de L'ETABLISSEMENT ATELIER SUEZ ne pourra en aucun cas être recherchée pour toutes pertes indirectes (perte d'activité ou de gain, pertes d'exploitation, perte de données ou d'image, préjudices financiers etc.) qui seraient subis par l'Utilisateur, ses dirigeants, préposés ou affiliés, en relation avec la mise à disposition des Locaux.

En toutes hypothèses, la responsabilité de L'ETABLISSEMENT ATELIER SUEZ au titre de la mise à disposition des Locaux est limitée au montant des sommes payées par l'Utilisateur à L'ETABLISSEMENT ATELIER SUEZ au cours de la dernière location en question.

DONNEES PERSONNELLES

L'ETABLISSEMENT ATELIER SUEZ respecte la vie privée des utilisateurs et s'interdit de divulguer à des tiers, les renseignements personnels reçus des Utilisateurs. Toutefois, ces informations seront divulguées aux employés de L'ETABLISSEMENT ATELIER SUEZ, qui doivent en disposer pour la mise en oeuvre des contrats de mise à disposition des locaux. Notre politique de confidentialité peut être consultée à l'adresse suivante :

LOI APPLICABLE-JURIDICTION :

Chaque contrat de réservation de Locaux est soumis à la loi française. Tout différend entre L'ETABLISSEMENT ATELIER SUEZ et un Utilisateur au titre d'un contrat de réservation de Locaux est soumis à la compétence exclusive du Tribunal de commerce de Paris, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, y compris pour les procédures d'urgence ou les procédures conservatoires, en référé ou sur requête.

Conditions applicables au 01 septembre 2021